



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-139824>

Département(s) de publication : **13**

Annonce n° **25-139824**

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Métropole Aix Marseille Provence

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 20005480700017

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

**Identifiant interne de la consultation :** 725A429

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** TEECS

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Conformément aux dispositions de l'article 2.II de l'arrêté du 22 mars 2019, si le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés ci-dessous, il est autorisé à prouver sa capacité économique ou financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur. - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité, portant sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (sur papier libre, DUME ou DC2 transmis en annexe).
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Conformément au I. - de l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019, l'acheteur exige la production des renseignements et documents suivants : - Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur

économique. Les éléments de preuve relatifs à des services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années.

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/01/2026 à 12:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Métropole Aix Marseille Provence

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES Etudes acoustiques zones sensibles exposées au bruit des infrastructures

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71313100

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** ACCORD-CADRE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES Etudes acoustiques zones sensibles exposées au bruit des infrastructures

**Lieu principal d'exécution du marché :** Bouches-du-Rhône

**Durée du marché (en mois) :** 24

**Valeur estimée (H.T.) :** 140000 euros

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Les offres sont examinées en fonction des critères pondérés suivants : - Prix : 70 % - Valeur technique : 30 % \* Sous-critère A : Adéquation des moyens humains, expérience sur des missions similaires : 50 % \* Sous-critère B : Adéquation des moyens techniques (matériels et logiciels) mis à disposition pour les missions : 50 % Les notes de chacun des critères (prix, valeur technique) seront, par défaut, établies au centième.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 18/12/2025